

PALESTINE

(CISJORDANIE ET GAZA)

—

Frontière d'État

---

Ligne d'armistice de 1949 ("ligne verte")

■

Zone A

■

Zone B

■

Zone C

■

Zone H2 (cas spécial : Hébron)

●

Plus de 500 000 hab.

●

Plus de 200 000 hab.

●

Plus de 100 000 hab.

●

Plus de 50 000 hab.

●

Plus de 20 000 hab.

●

Autre ville ou localité

Colonie de peuplement israélienne :

●

Plus de 30 000 hab.

●

Plus de 10 000 hab.

●

Plus de 5 000 hab.

●

Plus de 2 000 hab.

●

Autre

—

Barrière israélienne achevée

---

Barrière israélienne en construction

---

Barrière israélienne en projet

JÉRUSALEM :

—

Limite municipale

■

Ex-municipalité jordanienne

■

Extension à l'est après l'annexion israélienne (1967)

—

Autoroute

—

Route principale

—

Autre route

—

Route interdite ou d'accès restreint aux Palestiniens

—

Voie ferrée

✈

Aéroport

□

Point de passage

---

Passage sûr sud (projet suspendu)

□

Réserve naturelle

01020

km

NOTE : Le contenu de la carte est antérieur à la reconnaissance de l'État de Palestine par la France. Une prochaine version mettra à jour les données cartographiées.

BANDE DE GAZA

Beit Lahiya

Djabâliya

Gaza

Nousseirât

Az Zawâydah

Deir al Balah

Al Maghazi

Al Qarara

Bani Souheila

'Abassân al Kabira

Tall as Soultân

Rafah

Kerem Shalom

Soufa

KEREM SHALOM

ZE'ELIM

NETIVOT

OFAQIM

BEERSHEBA

REVIVIM

ZE'ELIM

NETIVOT

OFAQIM

BEERSHEBA

REVIVIM

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © Septembre 2025 (Janvier 2018 pour les informations cartographiées)